

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif de la société « Palmassets SA » par la société « Pick Albatros Holding for Financial Investments » à travers l'acquisition de 100% son capital social et des droits de vote y afférents

Conformément à l'article 13 de la loi n° 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la Concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n° 2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104.12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernés :

- **L'acquéreur** : La société «Pick Albatros Holding for Financial Investments »;
- **La cible** : La société « Palmassets SA ».

Nature de l'opération :

- Prise de contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés :

- Services d'hôtellerie.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 16 septembre 2024.

RESUME NON CONFIDENTIEL DE L'OPERATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif de la société « Palmassets SA » par la société « Pick Albatros Holding for Financial Investments » à travers l'acquisition de 100% son capital social et des droits de vote y afférents.

« Pick Albatros Holding for Financial Investments », société de droit égyptien, est un propriétaire et exploitant de complexes touristiques et d'hôtels. Le groupe Pick Albatros est spécialisé dans le développement et la gestion d'une grande variété de propriétés hôtelières et touristiques situées en Égypte et au Maroc.

« Palmassets SA », société de droit marocain qui a pour objet l'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation par tous moyens de tous biens immobiliers ainsi que la mise en valeur de ces biens immobiliers. La société détient « Palmeraie Rotana Resort » (composée de trois hôtels : Palmeraie Golf Palace, Hotel du Golf Rotana Palmeraie et Golf Club Rotana).

Fait à Rabat le 05 septembre 2024.